Compostage de village

Sipom de Revel

Auteur :

Avenue Marie Curie
Zi de la Pomme
31250 Revel
Voir le site internet
Patricia Vial
prevention@sipom.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le SIPOM est un syndicat de collecte des déchets ménagers et assimilés qui regroupe 71 communes en milieu rural. Le programme de prévention a été signé avec l'ADEME en 2011. Les centres des villages sont assez anciens et certaines maisons n'ont pas de jardin. L'idée d'un composteur de village est donc apparue comme une solution à la gestion autonome des déchets organiques.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs recherchés sont des détourner les déchets de cuisine vers le composteur tout en créant un lien social entre les habitants qui participent à cette opération. Le SIPOM, la Mairie et les habitants sont partenaires de cette opération.

L'objectif est d'équiper 7 villages (tous ceux qui ont un centre de village qui se prêtent à cette opération).

Nous n'avons pas fixé d'objectifs relatifs aux foyers parce que chaque village est différent et dans certains tous les habitants ont déjà tous des composteurs individuels ou des animaux. Par contre sur chaque village où il y a un composteur collectif, il faut un référent. Le suivi doit se faire au moins deux fois par an par les animateurs de terrain.

Lors de la mise en place du composteur, nous organisons, en partenariat avec la Mairie, une inauguration avec un moment convivial et la présence des correspondants des journaux locaux.

Résultats quantitatifs

51 foyers participent à cette action au sein de 5 villages. Nous estimons donc la quantité détournée à 7,14 tonnes par an (estimation de 140 kg/hab./an de déchets de cuisine détournés). Le suivi est réalisé deux fois par an par les animateurs de terrain et ils contrôlent également lors de leurs passages sur ces communes.

A ce jour, le compost n'a pas encore été utilisé.

Dans un des villages pressenti, l'opération n'a pas pu être menée parce que nous n'avons pas trouvé d'emplacement pour le composteur.

Résultats qualitatifs

Les habitants sont contents de participer à cet effort collectif et ils pourront utiliser le compost pour leurs petites plantations de fleurs. Un référent est mis en place dans chaque lieu ou il y a un composteur collectif.

Les composteurs ont pour la plupart étaient installés au coeur de village à des endroits différents selon les souhaits de la Mairie. Les usagers ont au maximum 200 mètres à faire.

MISE EN OEUVRE

Planning

Dans un premier temps le SIPOM consulte la Mairie pour savoir si ils sont d'accord pour installer un composteur de village. Un courrier est ensuite envoyé ou distribué en porte à porte aux habitants concernés leur précisant la prochaine visite d'un amabssadeur. Les ambassadeurs de terrain rencontrent les habitants pour savoir s'ils seraient intéressés par la mise en place d'un composteur collectif et pour connaître leurs disponibilités et leur connaissance du compostage.

Cela permet de définir un réfèrent qui sera ensuite le relais entre le SIPOM et les habitants.

Une réunion d'information est ensuite programmée avec remise des seaux à chaque foyer, signature de la charte en présence de la présidente du SIPOM et du Maire avec un moment convivial. Les correspondants des journaux locaux sont invités à rédiger un article sur cette inauguration.

Le délai entre la lancement de l'opération et l'inauguration est différent selon les lieux : cela peut aller de quelques semaines à deux/trois mois pour rencontrer tout le monde et trouver une date d'inauguration qui convienne au maximum de personnes.

Moyens humains

Les ambassadeurs :

- environ 1/4 d'heure par foyer...Le temps passés est vraiment dépendant du village.
- une demi journée pour la préparation des documents et de l'inauguration et l'inauguration en elle même.
- deux ou trois journées de suivi par an (2h / village).

Moyens financiers

Composteur collectif : 55 € H.T.,

Seau + guide : 2€50 par foyer

Apéritif ou petit déjeuner : 30 €/composteur environ soit à la charge du SIPOM soit à la charge de la commune accueillante.

Moyens techniques

Des composteurs collectifs en PEHD recyclé de 620 litres

Des petits seaux pour transporter les épluchures et restes de repas de la maison au composteur.

Si un apport en brun/structurant est nécessaire il est fait par la Mairie ou par le SIPOM mais cela ne s'est jamais produit jusqu'à ce jour.

Partenaires mobilisés

ADEME, Département 81 pour l'achat du matériel

les Mairies pour l'apport en déchets secs si nécessaire.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est reproductible dans toutes les zones d'habitations resserrées ou en lotissement pour que le composteur ne soit pas trop loin des habitations.

Recommandations éventuelles

Bien assurer le suivi surtout au départ pour éviter les désagréments possibles.

Mots clés

CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marion FORGUE
marion.forgue@ademe.fr
Direction régionale Occitanie